

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 49

Artikel: Le départ des hirondelles en 1898
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
 Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour 1899 recevront le CONTEUR VAUDOIS gratuitement d'ici à la fin de l'année courante.

Un beau parleur.

Vous savez tous — je ne m'adresse pas ici aux lectrices du *Conteur* — combien une barbe de quelques jours, qui se replie sur elle-même et vous irrite la peau, cause d'angoisse ; je puis même dire qu'elle donne du noir.

Un homme fraîchement rasé, au contraire, est toujours de bonne humeur.

Eh bien — je parle de longtemps déjà — nous allions de préférence nous faire raser dans un petit magasin de coiffeur situé à l'angle formé par la rue de Bourg et la place de St-François, occupé aujourd'hui par M. Dubois, marchand de cigares. Non seulement on vous y délivrait avec une grande dextérité d'une barbe importune, mais on y entendait toujours des choses divertissantes. Les historiettes, la chronique du jour, les saillies, les calembours, les bons mots, y jaillissaient à l'envi sous chaque coup de peigne ou de rasoir.

Telle était la « boîte » de l'ami Regamey.

La petite histoire que nous allons raconter a été puisée à cette source féconde.

Un beau monsieur en habit noir, ganté et cravaté d'une manière irréprochable, se présente un jour devant notre spirituel barbier. Muni d'une lame parisienne des mieux affilées, il s'exprime en ces termes :

— C'est au patron à qui j'ai l'honneur de parler ?...

Le coiffeur fit, en s'inclinant, un signe affirmatif.

— Je suis un enfant de Paris, reprit l'étranger, j'y ai pratiqué durant de longues années l'art difficile de la coiffure ; j'ai étudié la physiologie du cheveu, des milliers de têtes m'ont passé par les mains, et après des études persistantes, des essais répétés, j'ai découvert enfin le remède infaillible pour faire croître les cheveux.

A ces mots, il sortit de sa poche un flacon orné d'une élégante étiquette.

— Mon remède est infaillible, répéta-t-il, il surpassé tout ce qu'on a tenté jusqu'ici. Il arrête instantanément la chute des cheveux et agit avec efficacité sur le cuir chevelu le plus rebelle.

— Si vous êtes arrivé à un pareil résultat, répondit le coiffeur, qui l'avait écouté jusqu'à la fin avec une religieuse attention, cette découverte illustrera votre nom, elle éclipsera en peu de temps tous les spécifiques impuissants annoncés chaque jour à grands fracas dans les journaux, et des milliers d'hommes et de femmes viendront, tête *découverte*, réclamer vos soins. Quant à moi, je renoncerai volontiers aux perruques, quoiqu'elles constituent une partie importante et lucrative de ma profession, pour la vente de vos flacons, que vous venez sans doute me proposer.

Ici, le coiffeur de St-François fit rider le coin de sa bouche par ce sourire malin que chacun connaissait.

— Permettez, Monsieur, répéta l'autre : avant de vous proposer une affaire, je tiens à vous convaincre de l'efficacité de mon remède. Veuillez choisir dans votre nombreuse clientèle une tête incontestablement chauve et bien connue pour telle.

— Eh, Monsieur, dit le coiffeur, celle de mon ami B. est comme un champ de blé après la moisson, nul n'en doutera. Il fit donc appeler B. et ils passèrent tous les trois dans le petit salon de coiffure. On tira le rideau et le Parisien commença ses investigations sur un crâne bien conformé, spacieux, mais nu comme un genou. Il sortit une loupe et plongea son regard dans les mystères d'un cair chevelu, sur lequel on avait essayé vainement la *Pommade des Châtelaines* et autres spécifiques.

— Monsieur, s'écria-t-il après un instant, c'est une vraie pépinière, une fourmillière de racines.

Et le cœur du patient bondissait d'une secrète joie. Il revoyait déjà ses cheveux d'autrefois.

— Savez-vous, lui dit l'artiste, que vous allez faire ma fortune à Lausanne. Le succès n'est pas douteux ; je vous promets une chevelure soyeuse, à pleines mains.

B. ne pouvait plus parler, tant de bonheur l'en empêchait.

L'étranger annonça qu'il allait s'installer à l'*Hôtel du Nord*, où il tiendrait ses consultations chaque matin. Et après un salut des plus gracieux il s'éloigna.

Dès le lendemain, toutes les têtes chauves de Lausanne connaissaient la bonne nouvelle. De nombreux jeunes hommes, dépouillés avant l'automne, vinrent frapper à la porte de celui qui pouvait leur rendre ce qu'ils avaient perdu, et les réhabiliter auprès de celles qui aiment à caresser de leurs petites mains blanches la chevelure ondulée d'un amant. Tous les matins, ils allaient se faire frotter la tête par l'aimable enfant de Paris, qui leur racontait chaque fois, avec toutes les fleurs de sa rhétorique, quel prodige nouveau de son procédé.

Il frictionnait ainsi la tête de dix ou quinze braves Lausannois, qui, à peine rentrés chez eux, s'approchaient de la glace, se plaçaient sur la tête une contre-glace, et passaient légèrement les mains sur l'espace qui s'étend entre le front et la nuque... Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?...

Huit jours s'étaient écoulés ; — rien ne poussait !

Mais l'artiste venait de leur dire qu'il fallait une longue préparation du sol pour le disposer à la végétation, et qu'il allait bientôt appliquer un nouveau spécifique qui mettrait rapidement au jour quantité de cheveux cachés dans la bulle.

Et patients comme les hommes de Christophe Colomb, soupirant après la terre ferme, tous attendaient avec joie le moment de voir apparaître leurs cheveux.

Un jour, celui qui devait opérer le miracle, prit à part l'un d'entre eux et lui dit du ton le plus mielleux, le plus suave qu'une oreille humaine puisse entendre :

— Mon cher client, avec vous je suis tout à l'aise. N'est-ce pas, vous ne me refusez pas un service pour quelques heures seulement. Il me manque cent francs pour retirer à la poste une caisse de flacons qui m'est indispensable, et dont le montant supasse mes prévisions. Demain, j'écris à Paris pour qu'on m'envoie des fonds, puisque, contre mon attente, je m'arrêterai assez longtemps dans votre cher pays. Quand je contemple votre beau lac, vos montagnes, quand je vois ici les admirables résultats de vos institutions démocratiques, oh ! si vous saviez, cher Monsieur, le désir que j'ai de me fixer chez vous !... Paris, Paris, tu m'as vu naître, je suis un de tes enfants, mais je crois que Lausanne me verra mourir !...

Pendant cette belle tirade, le client avait aligné sur la table cinq pièces de vingt francs, très flatté d'avoir l'occasion d'être agréable à une personne aussi distinguée.

L'inventeur du spécifique infaillible répéta la même formule à cinq ou six de ses clients ; et quand il eut en poche une somme assez rondelette... il prit la clef des champs.

Le lendemain de son départ de nombreux clients vinrent frapper à sa porte.

— Mais il est parti, leur criait le portier, du bas de l'escalier.

— Comment, parti... qui ?

— Mais, le mossi qui vendait la pommade !

L'exclamation fut générale : Le gredin ! — Le voleur ! — Ah ! je m'en doutais ! — Blagueur de Français ! — Saltimbancou !...

— J'y suis pour mes soixante francs.

— Et moi pour quatre-vingts.

— Et moi pour cent.

— Et moi pour... Oh ! le filou ! Si je le tenais !

Le télégraphe, vite le télégraphe !

— Fou, allez avec votre télégraphe, ajoutait le portier, en ricanant, croyez seulement qu'il nous attend, le mossi ; fou va chercher !

Et tous, arrêtés dans l'escalier sous le coup qui venait les frapper, s'arrachaient les cheveux de désespoir.

A côté de ce fait, qui est authentique, on en pourra citer cent autres qui montrent que le Lausannois a le tâche penchent d'accorder, à certains étrangers qui viennent s'implanter chez nous, une confiance qu'il n'accorderait jamais aussi facilement à nos concitoyens.

L. M.

. Le départ des hirondelles en 1898.

Il est encore de nombreuses personnes qui prétendent que si les hirondelles nous quittent de bonne heure, il faut en présager un hiver précoce et rigoureux. Et cependant il n'en est rien ; nous en avons la preuve bien évidente cette année. Dans nos climats, et en plusieurs endroits, elles sont parties de très bonne heure, ce qui n'a pas empêché l'automne que nous passons d'être excessivement doux.

Une chronique scientifique de H. de Parville, publiée dans les *Annales politiques et littéraires*,

nous édifie d'ailleurs complètement à ce sujet par de nombreux exemples. Les oiseaux migrateurs, nous dit-il, ne s'en vont pas en prévision du froid — ils sont à cet égard aussi ignorants que nous — mais bien quand ils se trouvent mal dans une station quelconque : quelques jours de mauvais temps et ils émigrent ; c'est pourquoi nous les voyons partir tantôt plus tôt, tantôt un peu plus tard, selon le temps présent et non en prévision du temps à venir. Nous voyons d'après la chronique que nous citons, qu'à Blois et environs, elles sont parties dès la première quinzaine d'août, et qu'en revanche, dans d'autres régions, elles n'ont nullement raccourci leur villégiature. On les a vues sur les fils télégraphiques, près de Berne, et sur la terrasse du Gurnigel, se rassembler en grand nombre vers le 10 septembre. C'est à peu près la date de leur départ annuel dans ces régions de la Suisse.

Non, les oiseaux migrateurs ne sont pas des prophètes du temps à longue échéance. Si une contrée devient insalubre ou ne leur fournit plus les éléments essentiels de leur alimentation, ils n'hésitent pas à se déplacer.

Si un groupe important d'hirondelles a quitté le centre et le nord de la France dès le mois d'août, c'est tout bonnement qu'elles avaient des raisons particulières d'aller ailleurs. Il faisait trop chaud peut-être, l'air surechauffé les gênait, et surtout elles ne rencontraient plus à leur portée les insectes qui les faisaient vivre. Par grande sécheresse, les petits insectes qui voltigeaient de toutes parts disparaissaient vite.

Par les chaleurs torrides de juillet, août et septembre, les conditions ordinaires d'habitat ont été très modifiées ; les herbes roussies, les animalcules, cachés sous le sol, tués. Plus d'insectes ; c'était la famine. Il fallait bien partir.

Agrandissement de Lausanne.

La route d'Ouchy est devenue méconnaissable. Celui qui ne l'aurait pas vue depuis trois ou quatre ans croirait se tromper de quartier. La Croix-d'Ouchy, naguère encore si déserte, s'est couverte de maisons, et de nombreux magasins montrent leurs étalages à l'endroit où passaient jadis les vaches.

L'ancienne propriété du Servan a remplacé ses vignes par de nombreuses et coquettes villas, et même de très grosses maisons de rapport.

Closelot a vu abattre ses beaux arbres pour faire place à toute une rangée de maisons à loyer.

Plus haut, une grande et superbe construction s'est élevée près de l'Avenue de la Gare.

La prolongation à l'Ouest du Boulevard de Grancy s'achève également dans la direction des Epinettes. La perspective de l'agrandissement de la gare aux marchandises contribue sans doute au développement de cette partie de la ville.

Les quartiers nord et occident vont s'agrandissant de plus en plus, et l'orient de la ville mérite une mention toute spéciale par l'importance, l'élegance et le confort de ses constructions ; c'est la partie élégante suburbaine, à cause de la vue magnifique dont on y jouit.

On ne peut que regretter dans ce quartier les constructions un peu baroques qui forment le commencement de la route de Pully, sous les Mousquines.

Plus haut, toujours à l'Orient, le versant du monticule de Morzibœuf, sous Bellerue, s'est également couvert de subernes constructions, qu'on aperçoit de fort loin. Quelques toitures en tuiles rouges leur donnent un effet très pittoresque.

Toujours plus haut, le malheureux Pécos jette sa note discordante ; c'est là surtout que le règlement sur la police des constructions serait de première nécessité, et aura l'entière approbation de tous ceux qui ont intérêt à voir se développer cette partie de Lausanne.

Il faudrait encore citer les constructions neuves et bien placées du Pavement, celles de la Borda et du versant du Bois de Sauvabelin jus-

qu'à Bellevaux ; puis celles de Bel-Air, de la place St-François, du Grand-Chêne, etc.¹

Ora et dão temps dè noutrès pères grands.

(INÉDIT)

Se le fénéspons, lè messons, lè veneindzès, lè vouagnéspons, lo focharadzo dè la vegne, lo retessadzo, la taille, lo rebioladzo, et lè z'ovradzo dè courti, dè pliantadzo, dão bou et dè l'hotò n'ont diéro tsandzi du lè z'autrè iadzo ; s'on fà la patoura, s'on gouverné et s'on àriè coméint fasont noutrè vilhio, et s'on tond lè fayès, s'on tatè lè dzeneliès, s'on tiè lè cafons et s'on fà cono lè z'einfants à la vilhe mouâda, cein n'eimpatsè pas que se noutrès pères grands dão temps dè Thévenaz et dè Louis dize-hout, et mémameint dè Charles dix, châi revegnont férè on tor, sariont diabliameint ébâyi dè vairè tant dè novés z'affrèrs à quiet ne verriont gotta et que lâo fariont àovri dâi ge asse gros que dâi potsons dè vilhio carabiniers, que deriont te quand verriont lè mécaniques qu'ont reimplaci l'écillyi, lo moulin à vanâ ; lo van et lè z'écochâo ; clliâo mâisons à tseménâ asse hiautès què lâ niolans, iò y'a dâi fabreqûes qu'ont fê mettrè dè coté lè brego et pas mau dè meti dè tisserands et iò on fabreqûe tant de novés z'affrèrs ; lè sâitâosès, que vo râcliont on prâ de trâi pouâs ein 'na vourbarretta ; lè nové tre, qu'ont fê mettrè ào rebu clliâo à palantse ; lè truffès, qu'on trait avoué la lserri, et ti lè z'utis novés ; et lè tseminis dè fai, qu'ora Paris est coméint quoii derai biu dein lo canton, dão tant qu'on lâi tracè rudo ; et cé té-légraphhe, que vo z'einvouïe onna lettra dein lè pâys étrândzi coméint quand on tire lè gatollion d'on pétâiru, iò pas petout lo fusi a pétâ que lo dzingârè respond ; et lo telefona, qu'on sè pâo quie dévezâ d'on veladzo à l'autro tot coméint quand on dit bouna né à sa perneta quand on est cutsi dézo lo mêmâ lèvet ?

Vâi, vâi, noutrè vilhio sariont bin ébaubis dè tot cein vairè ; mà ao bet d'on momeint no deriont : « Cein est bin bio, cein est bin galé, cein est bin comoundo » ; mà quand verriont coméint lè dzeins d'ora sont molési et diéro tot a reintséri, branlériont la téta et deriont : « Ne sé pas !! »

L'est veré que tot a bin tsandzi.

Yô est-te lo téimps, et m'ein rassovigno onco, iò on payiyé lo bûro quattro batz la livra, lè truffès chix crutz et dou batz lo quartéron, lo vin on batz lo pot qu'etâi portant pe grand què lo litre, et iò la tsai, la toma, lè z'ao et tant d'autrè danrà étiot la mâtî po rein. L'est veré dè derè assebin qu'adon lè dzornâ étiot bon martsî, que lè vôlets et lè serveintès ne démandâvont pas dâi gadzo coméint ora et qu'on sè vetessâi dè tâlla, dè grisette et de treidaina qu'on fasâi pè l'hotò, et se dè sa-t-ein quatoozé on atsetavè oquî dão porta-bâlla, lè z'haillons ne cotâvont pas cein que cotont ora.

Assebin, faut pas êtrè ébâyi, s'on ouï tant de dzeins sè pliandrè et bordenâ, kâ on est venu tant molési ; et l'est po cein que tot est tant tchai.

L'autro dzo, duè coumârâs sè reincontront à la boutequa iò iena étai z'ua atsetâ dão café et l'autra dão maracô. Le sè lameintâvont dè cein que fâ tant tchai vivre. On compagnon d'on veladzo vesin, charron et tourneu dè se n'état, qu'etâi quie et que lè z'ouï barjaquâ, lâo fâ : « Eh ! lè fennès d'ora sont bin totès lè mémâs et jamé conteintes. Ma pourra mère que n'avâi la mâtî dão temps rein dè petit bou po allumâ son fû, tsantavè tot lo dzo dâi chaumo et dâi cantiques, tandi que ma fenna qu'a dâi trâi sortes dè rebibès ne fâ què dè bordenâ. »

C. C. DÉNÉRÉAZ.

Le samedi.

Rien qu'en prononçant ce mot, il nous semble entendre une multitude de bruits désagréables et regarder de sombres tableaux représentant de vilains sujets.

Ces derniers sont la reproduction de certaines ménagères qui, à l'occasion du samedi, ont endossé la plus vieille de leurs robes et le moins frais de leurs bonnets. Leurs mouvements ont perdu toute grâce, leurs cheveux ne sont ni lissés, ni frisés, mais se couvrent d'une couche de poussière de plus en plus épaisse. En un mot, ces dames ont revêtu la livrée des grandes revues et tout annonce qu'il n'y a plus à plaisir.

En effet, le bouleversement est bientôt à son comble. Les tapis sont enlevés et battus à grands coups, les meubles trainés et frottés, l'eau court sur les planchers et si les enfants se hasardent à poser le pied dans l'appartement, ils sont promptement rechignés et grondés. Il va sans dire qu'ils le sont autant s'ils s'éloignent du branle-bas qui règne dans la maison et s'ils ne se trouvent pas prêts à courir au premier signal d'une commission à faire.

Le canari, tout tremblant, se tient blotti dans un coin de la cage, et le chat s'est bien vite sauvé pour aller chercher un peu de tranquillité dans les environs. Ce jour-là, il est possible qu'il n'essaiera pas même de revenir pour le dîner, car dans sa cervelle de chat est gravée la formule : « On n'a pas grand'chose, aujourd'hui, c'est samedi ! »

O samedi ! s'il te fallait passer en jugement, quel compte tu aurais à rendre !

Tu es le jour sans repos, sans bonne humeur, sans viande ; le jour où les microbes déniichés tournent autour de nous et menacent de s'introduire dans notre corps ; le jour du déluge, car, de la cave au grenier, tout est mouillé, ruisselant ; le jour, enfin, où les pauvres mariés doivent se déchausser à la porte, sautiler en cherchant les places sèches pour ne pas mouiller leurs chaussettes.

Il faut avouer que ces exigences sont un peu dures et plus ou moins humiliantes pour un chef de famille. Mais que voulez-vous, le samedi, madame est sans pitié pour son entourage, elle est tout entière à sa besogne du samedi : elle fait les chambres à fond. C. R.

Les avocates.

Les Chambres françaises seront appelées à discuter très prochainement la question de l'admission des femmes au barreau, et tout fait présumer que celles-ci obtiendront gain de cause.

A ce propos, M. Ch. Fromentin, du *Petit Marseillais*, se livre à de spirituelles réflexions, auxquelles nous empruntons ces quelques passages :

Cette fois, ça y est : nous aurons des femmes avocates. Une proposition de loi établissant définitivement cette conquête a été déposée par un député galant ; une majorité parlementaire très galante a voté l'urgence ; une commission composée d'hommes galants vient de déclarer le projet parfait ; un rapporteur, très galant homme, l'affirmera sous peu avec éloquence au Palais-Bourbon ; et ce sera le triomphe de la galanterie.

Donc, de charmantes personnes se promèneront, coquettellement toquées, dans nos palais de justice ; elles auront sous le bras des serviettes énormes, bourrées de dossiers ; leur jolie voix gazouilleuse se mêlera dans les discussions juridiques aux tonitruants barytons ; elles gesticuleront avec grâce à la barre, faisant dans une envolée de manches noires éclater la blancheur de leurs mains ; leur petit poing tapera sur le Code, et l'on verra, au moment des dialectiques serrées, des chignons d'or fraterniser avec de marmoréennes calvities.

¹ Notes extraits du Rapport annuel adressé au Conseil d'Etat par les Préfets du canton.